

Bourse de partenariat

Grâce à l'appui de la Caisse Desjardins, la Fondation du Cégep Gérald-Godin offre des bourses de partenariat de 500 \$ à des étudiants inscrits à temps plein au Cégep Gérald-Godin.

Critères de sélection :

1. Avoir complété au moins 2 sessions.
2. Poursuivre ses études à temps plein.
3. Avoir démontré sa capacité à réussir ses études.
4. S'être démarqué lors d'un projet de partenariat avec un organisme à l'extérieur du Cégep.
5. Être recommandé par une personne-ressource liée à l'activité.

Pour poser votre candidature, veuillez remplir le formulaire, le signer et le retourner au plus tard le vendredi **8 février 2019, 12 h (midi)**, par courriel à l'adresse suivante : boursefondationgg@fondation-cgodin.ca

Bonne chance!